

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 26 septembre 2022

**DATE DE LA CONVOCATION**

16 septembre 2022

*Nombre de conseillers en exercice :  
36 Titulaires et 7 Suppléants*

Titulaires présents : 27  
Suppléants votants : 1  
Pouvoirs : 3  
Total votants : 31

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 26 septembre 2022**

**L'an deux mil vingt deux  
Et le 26 septembre à 19h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

**Membres Titulaires présents :**

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUI (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La-Ferté-Saint-Cyr), Christine MONGELLA (Maslives), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Michel LAURENT, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents à voix délibérative :** Denis LEPINE (Fontaines-en-Sologne).

**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

Jean-Luc VINGERDER a donné pouvoir à Hélène PAILLOUX (Bracieux),  
Nathalie SAULZET (Huisseau-sur-Cosson) a donné pouvoir à Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray),  
Gérard CHAUCHEAU a donné pouvoir à Fabienne GENDRIER (Montlivault).

**Membres Suppléants présents sans voix délibérative :**

Anne-Marie BARBILLON (Neuvy).

**Membres Titulaires absents ou excusés :**

Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Valérie LODI, Christine SOUCHET (Saint-Laurent-Nouan).

**Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Hélène PAILLOUX (Bracieux) a été désignée secrétaire de séance.**

**Délibération 041-090-2022**

**Objet : Autorisation de principe à donner à Monsieur le Président pour vendre un ensemble foncier de 5 000 m<sup>2</sup> située sur la Zone d'activités des châteaux à Bracieux au profit du groupe Axérial (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction)**

Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUI, vice-président en charge du développement économique, indique au conseil que le groupe Axérial souhaite se rendre propriétaire d'une parcelle ZA des Châteaux à Bracieux.

Axéreal, Groupe coopératif agricole et agroalimentaire, réunit 11 000 agriculteurs autour d'une vision commune : valoriser et pérenniser durablement les productions agricoles et contribuer à une offre alimentaire de qualité.

L'activité historique du groupe consiste à collecter et commercialiser des céréales et des oléo protéagineux en France et à l'international. Une partie est transformée dans ses outils industriels en farine et en nutrition animale.

Plus récemment, Axéreal a repris le 1er malteur mondial. Le pôle malt international, représenté par Boortmalt, produit et commercialise du malt dans le monde, à destination des marchés de la brasserie et de la distillation. Boortmalt compte 27 malteries sur 5 continents, et commercialise sa production dans 120 pays.

Pour compléter le développement Français de cette activité, le groupe souhaite implanter une première Brasserie sur le territoire. Des négociations avec le Domaine national de Chambord leur ont permis de faire valider les conditions de production de bières « Chambord ».

Le groupe Axéreal souhaite donc acquérir aujourd'hui 5 000 m<sup>2</sup> sur la ZA des Châteaux à Bracieux pour y implanter une unité de brasserie d'environ 1 000 m<sup>2</sup> assortie d'un espace pédagogique, dégustation et vente pour un ensemble d'environ 1 200 m<sup>2</sup>. Une fréquentation de 30 à 40 visiteurs quotidiens doit aussi être intégrée dans le permis d'aménager qui permettra de commercialiser un premier terrain route de Chambord.

Ce projet de cession foncière entrainera dans le cadre du règlement de zone la mise à disposition d'un parking non bitumé destiné au stationnement de 30 à 40 visiteurs quotidiens de la brasserie.

Monsieur le Vice-président demande alors aux membres de conseil de bien vouloir :

- Approuver le principe de céder une parcelle d'une surface de 5 000 m<sup>2</sup> environ, située sur la Zone d'activités des châteaux à Bracieux, au profit du groupe Axéreal (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction) moyennant le prix de 20 € HT le m<sup>2</sup> ;
- Autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dument habilité) à lancer les démarches nécessaires à cette implantation : permis d'aménager de la zone et étude de faisabilité d'implantation avec l'entreprise.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré avec 24 voix POUR, 3 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS :**

- **APPROUVE le principe de céder une parcelle d'une surface de 5 000 m<sup>2</sup> environ, située sur la Zone d'activités des châteaux à Bracieux, au profit du groupe Axéreal (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction) moyennant le prix de 20 € HT le m<sup>2</sup> ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dument habilité) à lancer les démarches nécessaires à cette implantation : permis d'aménager de la zone et étude de faisabilité d'implantation avec l'entreprise.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

Le secrétaire

  
Hélène PAILLOUX

Le Président :

  
Gilles CLEMENT

